



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

défense

Question écrite n° 56287

Texte de la question

M. Bruno Bourg-Broc appelle l'attention de M. le ministre de l'économie, des finances et de l'industrie sur le rapport de la commission Belorgey, remis au Gouvernement le 7 juin 2000, proposant des mesures pour améliorer la situation des personnes gravement malades. Il lui demande de lui préciser la suite qu'il a réservée à la proposition tendant à la mise en place d'une médiation pour traiter des problèmes liés à l'adhésion à un contrat d'assurances, alors que les procédures de médiation existantes traitent des litiges qui surviennent entre assuré et assureur, une fois le contrat souscrit.

Données clés

Auteur : [M. Bruno Bourg-Broc](#)

Circonscription : Marne (4^e circonscription) - Rassemblement pour la République

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 56287

Rubrique : Droits de l'homme et libertés publiques

Ministère interrogé : économie

Ministère attributaire : économie

Date(s) clé(e)s

Question publiée le : 8 janvier 2001, page 144